

Pourquoi la proximité d'un méthaniseur fait-il
peur ?

Petit guide de la méthanisation

Pourquoi la proximité d'un tel méthaniseur nous fait-il peur ?

La méthanisation est encore expérimentale

"Nécessité d'acquérir de l'expertise dans ce domaine, peu exploré."

❖ INERIS 2010 :

Débat ONG – 06 mai 2010

Risques sanitaires et accidentels liés à la méthanisation

voir pages p. 2/24

<http://www.ineris.fr/centredoc/ppt-methanisation.pdf>

"Il n'existe que peu de données sur les risques microbiologiques sur le biométhane."

❖ AFSSET 2010 (Ch. Couturier de Solagro a été auditionné par les chercheurs – p 32)

"La majeure partie des données bibliographiques concernent les biogaz bruts et il n'existe que peu de données sur le gaz naturel et les biogaz épurés."

Dans cette étude, on note la grande prudence de l'Afsset. L'injection "ne semble pas présenter..." mais elle interdit les boues des STEP (Station d'épuration) et les déchets industriels.

Voir p. 32-33/185

<https://www.anses.fr/sites/default/files/documents/AIR2006et0010Ra.pdf>

"Injecter du biogaz dans le réseau ne semble pas une solution d'avenir."

❖ PETITJEAN, Directeur ADEME Bretagne, 2013

"Les producteurs **devront garantir ce qu'ils mettent dans le digesteur** pour assurer que le biogaz présente toutes les garanties sanitaires. Le risque existe pour les distributeurs de gaz d'avoir un jour un client qui les attaque sur une maladie contractée à travers du biogaz qui n'aurait pas toutes les garanties sanitaires."

Gilles PETIJEAN, Directeur Régional ADEME Bretagne lors d'un colloque à Rennes, en réaction à la frilosité de l'AFSSET.

Voir p. 4/24

http://bretagne.eelv.fr/files/2013/09/Methanisation_IMPR.pdf

"la connaissance de l'impact de la digestion sur la valeur agronomique et sanitaire des matières organiques, ainsi que l'impact des digestats sur les propriétés biologiques/physiques/chimiques des sols, n'est pas suffisamment précise à ce jour."

❖ Rapport commandé par l'ADEME, sorti en octobre 2011 – 250 pages

http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/79519_qualite_digestat_rf_octobre_2011.pdf

Voir p. 10/250

d'où : Pourquoi la proximité d'un tel méthaniseur nous fait-il peur ?

La méthanisation génère en général différents risques accidentels et environnementaux (1)

"Il y a eu 140 accidents en Allemagne en 2009"

❖ INERIS 2012 :

RAPPORT D'ÉTUDE 13/02/2012 - DRA-12-117442-01013A EAT DRA DRC- 93 – Opération A – 148 pages

Retour d'expérience relatif aux procédés de méthanisation et à leurs exploitations.

140 accidents, c'est **3% des méthaniseurs**. Sur 15 ans, un méthaniseur a presque une (mal)chance sur 2 d'avoir un accident.

Voir p. 30/148

<http://www.ineris.fr/centredoc/dra-12-117442-01013a-rex-2-1341240391.pdf>

L'INERIS note qu'il a été difficile d'obtenir des informations publiques sur les causes de ces accidents, "probablement pour défendre les intérêts particuliers du développement de la filière de la méthanisation."

Conclusion de l'INERIS (p.38/148) :

"D'une manière générale les procédés de méthanisation de la biomasse et des déchets génèrent différents risques accidentels (et par extenso sanitaires et environnementaux).

Les principaux phénomènes dangereux à considérer sont les suivants:

1. **les incendies,**
2. **les explosions,**
3. **l'émission imprévue de toxiques gazeux** (H₂S), qu'il convient de maîtriser afin de rendre le développement de cette filière sûre et pérenne par une évaluation des risques réalisée par le porteur du projet ou par l'exploitant accompagné par un organisme compétent.

...Les porteurs de projet sont-ils compétents ?

" 32 accidents répertoriés en France au 1^{er} juillet 2012, malgré le nombre infime de méthaniseurs"

❖ 32 accidents en France*

Débat INERIS/ONG filière Méthanisation - 26/09/2012

Voir p.3/8

<http://www.ineris.fr/centredoc/v7-bis-dra---ong-26-09-12-1-1-1356094354.pdf>

La conclusion est aussi digne d'intérêt.

* Fin 2012, on comptait 70 installation en France, voir site ci-dessous :

<http://agriculture.gouv.fr/Les-chiffres-cles,20844>

d'où : Pourquoi la proximité d'un tel méthaniseur nous fait-il peur ?

La méthanisation génère en général différents risques accidentels et environnementaux (2)

"Le gaz toxique H₂S 3 à 8 fois plus concentré que celui issu des ordures ménagères ou des boues des stations d'épuration."

❖ **INERIS 2010** :

RAPPORT D'ÉTUDE **18/01/2010** - N° DRA-09-101660-12814A

Voir p. **23/47** :

<http://www.ineris.fr/centredoc/dradrc93-scenarios-accid-methanisation-web.pdf>

"Les biogaz bruts issus de la méthanisation agricole peuvent générer des distances d'effets toxiques bien supérieures à celles occasionnées par les biogaz bruts issus de la méthanisation d'ordures ménagères ou de boues de station d'épuration puisque leurs teneurs moyennes résiduelles en H₂S est de l'ordre de 3 à 8 fois supérieur."

Le gaz H₂S est aussi responsable des odeurs...

" Il existe un lien avéré entre l'asthme et le gaz toxique H₂S chez les enfants de moins de 18 mois".

❖ **INERIS 2008** :

RAPPORT D'ÉTUDE 18/01/2008 - N° DRA-07-88414-10586B – 129 pages

Etude des risques liés à l'exploitation des méthaniseurs agricoles

http://www.ineris.fr/centredoc/methaniseur_agricoles_medad_Biogaz_web.pdf

Liens Emissions H₂ S et asthme : voir p. **63/129**.

Comment alors ne pas comprendre l'inquiétude de parents riverains qui ont des enfants en bas âge ?

Les émanations de H₂S (odeur d'œuf pourri) sont la **3^è cause** des problèmes dans les méthaniseurs (voir plus haut).

"Sur 208 espèces de bactéries, certaines sont totalement inconnues"

❖ **INERIS 2008** :

RAPPORT D'ÉTUDE 18/01/2008 - N° DRA-07-88414-10586B – 129 pages

Etude des risques liés à l'exploitation des méthaniseurs agricoles

http://www.ineris.fr/centredoc/methaniseur_agricoles_medad_Biogaz_web.pdf

Des bactéries totalement inconnues : voir p. 69/129.

Pas très rassurant ! Et les mesures qui nous affirment que les taux ne sont pas dépassés ne s'appuient que sur des bactéries connues...

Dans ce rapport sorti en 2008, on lit ceci, p. 63/129 :

"Nous traitons dans cette partie de l'exposition au biogaz lors de son émission dans l'air mais également de l'exposition aux produits de combustion de celui-ci.

Il est tout d'abord important de noter que **ces aspects n'ont quasiment pas été étudiés à ce jour** et qu'il s'agit donc plus ici de faire le point sur les connaissances actuelles dans ce domaine que de réaliser une évaluation des risques, pour laquelle nous ne disposons pas de données suffisantes."

d'où : Pourquoi la proximité d'un tel méthaniseur nous fait-il peur ?

La méthanisation génère en général différents risques accidentels et environnementaux (3)

"Les Clostridium et autres champignons peuvent survivre à une hygiénisation de 1 heure à 70°"

Rapport commandé par l'ADEME, sorti en octobre 2011 – 250 pages

http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/79519_qualite_digestat_rf_octobre_2011.pdf

Etude réalisée pour le compte de l'ADEME et le Ministère de l'Agriculture par RITTMO Agroenvironnement, Uteam, FIBL, INERIS, LDAR

Coordination technique : Fabienne MULLER – Service Prévention et Gestion des Déchets – Direction Consommation Durable et Déchets – ADEME Angers

Voir p. 30/250

"La mycobactérie de la paratuberculose (MAP) est détruite à 72° pendant 15 secondes."

<https://www.anses.fr/sites/default/files/documents/SANT-Ra-Paratuberculose.pdf>

Voir p. 16/89 et suivantes

Mais Solagro dit aujourd'hui dans ses conférences qu'elle est éliminée à 37°C... Solagro ou l'ANSES, qui a raison ?

Voir le site suivant (à télécharger) p. 4 dans "Prophylaxie animale" :

<http://www.solagro.org/site/100004.html>

"Le lapin est considéré comme un réservoir primaire, c'est-à-dire qu'il peut transmettre la paratuberculose directement aux bovins."

Le réseau SAGIR 2011 (Edition de l'Office National de la chasse et de la faune sauvage) a publié dans sa lettre n°169 un sujet intitulé : "AVEZ-VOUS PENSÉ A LA PARATUBERCULOSE CHEZ LES CERVIDÉS SAUVAGES ? »

Extraits :

"L'affection apparaît dans le monde entier, avec une incidence semblant augmenter dans de nombreux pays. La mycobactérie de la paratuberculose a également été isolée chez le lapin (qui joue un rôle épidémiologique particulier), le lièvre, le renard, l'hermine, la belette et les blaireaux, ainsi que les rongeurs, le choucas des tours, la corneille noire et le corbeau freux. Certaines espèces (cerfs et lapins) sont considérées comme des réservoirs primaires de mycobactéries, d'autres, comme des réservoirs secondaires."

<http://www.oncfs.gouv.fr/IMG/Lettre%20169.pdf>

"D'autres bactéries à surveiller."

Valdipro - 2013

http://www.aile.asso.fr/wp-content/uploads/2013/11/VALDIPRO_14oct2013_resultatsMicrobio.pdf

"L'ANSES en refusant l'homologation des digestats signifie qu'il serait un produit à risque !"

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/normalisation-digestats-plan-emmaa-refus-anses-21725.php4>

C'est bien la preuve qu'il y a des risques ?

d'où : Pourquoi la proximité d'un tel méthaniseur nous fait-il peur ?

La méthanisation génère en général différents risques accidentels et environnementaux (4)

"Les unités de méthanisation présentent une gamme de risques aussi large que la réglementation qui les encadre : explosion, émanations toxiques, dégradation de l'environnement."

Ce que disent les **assurances**

La méthanisation : quels risques pour ce marché vert ? mai 2011

<http://www.argusdelassurance.com/reglementation/la-methanisation-quels-risques-pour-ce-marche-vert.49676>

"La production de biogaz présente de nombreux dangers. Inflammable, ce dernier présente d'autant plus de **risques d'explosion** qu'il est produit puis stocké dans des espaces confinés, que ce soit un digesteur ou un post-digesteur."

d'où : Pourquoi la proximité d'un tel méthaniseur nous fait-il peur ?

A propos des odeurs...

❖ **INERIS 2008** :

RAPPORT D'ÉTUDE 18/01/2008 - N° DRA-07-88414-10586B – 129 pages

Etude des risques liés à l'exploitation des méthaniseurs agricoles

http://www.ineris.fr/centredoc/methaniseur_agricoles_medad_Biogaz_web.pdf

7.2 voir p. 69/129.

7.2 NUISANCES OLFACTIVES

Le traitement des déchets agricoles par méthanisation est de nature à atténuer fortement les nuisances olfactives. Cependant, ce point doit être abordé dans le cadre de cette étude.

De nombreux composés chimiques susceptibles d'être contenus dans le biogaz brut comportent en effet un caractère odorant marqué. Ces composés appartiennent à plusieurs familles chimiques : dérivés soufrés tels que hydrogène sulfuré, mercaptans, terpènes, amines et ammoniac, aldéhydes et cétones, alcools et esters... La nuisance olfactive constitue une gêne pour l'individu. De même que pour le bruit, la gêne peut induire des comportements de stress, d'agressivité, de fatigue.

La comparaison entre les concentrations dans l'environnement et le seuil olfactif de quelques substances¹⁶ peut permettre d'évaluer l'impact de cette nuisance sur les habitants à proximité du site. Cependant, de nombreux facteurs peuvent modifier l'intensité olfactive : l'état de vigilance, l'accoutumance, la température atmosphérique... Ainsi les seuils de détection peuvent être très variables d'un individu à l'autre. D'autre part, le mélange des substances modifie considérablement les types d'odeurs et les seuils olfactifs. Ces effets ne sont pas quantifiables (Il en est de même pour l'intensité d'une odeur). En l'état actuel des connaissances, l'impact des odeurs ne peut être pris en compte dans l'évaluation quantitative des risques sanitaires.

Autres éléments qui nous posent question

Le SCRAE Pays de Loire encourage vivement la petite méthanisation.

http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/131004_SRCAE_PdL_vf.pdf

Quels sont les objectifs à l'horizon 2020 en matière de méthanisation ?

Il s'agit de créer **222 unités de méthanisation**. Voir p. 69/117 :

- 121 unités à la ferme d'une puissance moyenne de 82 kW_e. (55% des méthaniseurs)
- 86 unités centralisées agricoles d'une puissance moyenne de 250 kW_e (38%)
- 8 unités de collectivités) d'une puissance moyenne de 500 kW_e (identique à celui de la Sara)
- 7 unités centralisées industrielles d'une puissance moyenne de 1,3 MW_e.

Nous remarquons que les unités à la ferme sont privilégiées (55%).

86 unités centralisées agricoles, type Oudon-Biogaz sont espérées... sauf que leur taille reste modeste avec une moyenne de 250 kW_e. Le projet de Craon, c'est 14 unités centralisées agricoles !!!

Le terme "surdimensionné" est donc bien approprié et personne n'oblige à réaliser coûte que coûte de tels projets... D'autant plus qu'ils contredisent en même temps l'orientation 25 sur les transports intitulée "Repenser l'aménagement afin de réduire les distances parcourues". (voir SRCAE p. 60/117)

Une étude du CG 53 de 2011 donnait la priorité à la petite méthanisation

<http://www.lamayenne.fr/fr/Au-quotidien/Environnement-et-prevention-des-risques/Dechets-energie-et-agenda-21/Developpons-la-methanisation-en-Mayenne>

Le CG en 2011 a réalisé une étude qui débouchait sur 146 projets de méthanisation en Mayenne, dont 92 projets de type agricole <100 kW_e. (voir p. 41/60).

Puis Solagro est passé par là... On ne parle plus que de gros méthaniseurs depuis (passant de 146 projets à 23 !!!)

Pourquoi la petite méthanisation est-elle éliminée des projets ?

Voir le livre blanc du club ATEE Biogaz :

http://atee.fr/sites/default/files/2014-04_livre-blanc-biogaz_web_0.pdf

Ils réclament un contrat de 20 ans au lieu de 15 et une hausse du rachat d'électricité (+7% environ ! pour un projet comparable à Oudon-Biogaz) pour les grosses unités... au motif que **l'effet d'échelle est annulé** par rapport aux petits méthaniseurs en raison des frais de stockage...

Parmi les adhérents au club ATEE : CER 53/72, FNSEA, AILE, ...SOLAGRO !!!

Oui à la méthanisation. Mais du fait des risques et du manque de recul évident, non aux projets surdimensionnés.

LES PETITS METHANISEURS SONT RENTABLES !

Les Terrenales mettent en avant la micro-méthanisation avec le GAEC des Buissons (49) (micro-méthanisation < 75 KW_e)

65 KW_e
Cogénération
7 000 T de lisiers-fumiers par an.
Pas de CIVE
Pas de maïs !
...et rentable !



Une des curiosités des Terrenales ?

<http://www.lesterrenales.com/2eme-rdv-mondial-de-laei/>

Les Terrenales, c'est un grand salon professionnel qui va avoir lieu sur Angers (28-29 mai 2015).

Les Terrenales ont vocation à réunir et rendre visible les innovations de l'Agriculture Ecologiquement Intensive (AEI) en un même lieu, en un même temps.

C'est le rendez-vous de ceux qui ont choisi d'agir, d'expérimenter – d'explorer toutes les possibilités pour aller vers l'agriculture de demain.

8 000 agriculteurs
500 invités et personnalités extérieures françaises et internationales
1000 professionnels de l'agriculture
300 lycéens et étudiants des écoles d'agriculture
150 partenaires et fournisseurs de l'agriculture
50 journalistes nationaux et internationaux
Soit près de 10 000 professionnels de l'agriculture sur deux jours

Surprise ! Les organisateurs de ce salon **militent pour la micro-méthanisation à la ferme et affirment même qu'elle est rentable !**

Il n'en fallait pas plus pour que la commission méthanisation de la FE 53 s'y intéresse de près puisqu'elle revendique elle aussi cette même vision de la méthanisation.

Le GAEC des Buissons à St Lambert-la Potherie (49) est l'exemple mis en avant lors de ces Terrenales. Il s'agit d'un GAEC de 292 ha. Il a 115 vaches laitières, 130 taurillons et dispose de 2 bâtiments volailles label de 400 m². La taille de ce GAEC est importante mais il faut relativiser puisque 5 associés y vivent (l'équivalent de 4 temps pleins).

7 000 T (1/17 d'Oudon-Biogaz à Craon), 65 KW_e pour moins de 400 000 € (37% de subventions déduites). Cerise sur le gâteau : on ne met **ni maïs, ni CIVE** (cultures intermédiaires à vocation énergétique).

Autre intérêt non négligeable : voilà un bon moyen de **maintenir l'élevage**.

Le retour sur investissement est prévu sur **7 ans** grâce à la revente de l'électricité à EDF (17,45 centimes d'euro par kilowatt heure).

Le méthaniseur est donc très rentable, alors qu'il ne bénéficie pas du maximum du prix de revente (presque 20 centimes).

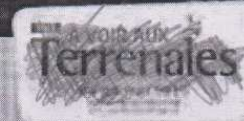
Paru dans un document des Terrenales

Saint-Lambert-la-Potherie (Maine-et-Loire) > Gaec des Buissons

Puissance : 65 kWe.
Le projet Oudon-Biogaz à Craon,
c'est plus de 50 fois cette puissance !

Anthony Ménard (à droite),
ici avec son père
Jean-Yves, est en charge
de l'unité de méthanisation
du gaec des Buissons.

Les Terrenales lui consacrent
une place de choix.



La méthanisation à l'échelle de mon exploitation

> Pour la gestion de ses effluents d'élevage, le gaec des Buissons a fait le choix de la micro-méthanisation. En service depuis un an, l'unité traite les effluents d'élevage des 115 vaches laitières de l'exploitation et produit plus de 1 000 kWh par jour.

Proposée par le Néerlandais
Host, cette unité de
micro-méthanisation convient
à des éleveurs laitiers
d'une centaine de vaches.

Ne valorise que des fumiers/lisiers de
la ferme. Pas de CIVE (cultures
intermédiaires), pas de maïs
Et c'est rentable !

Depuis l'A11 reliant Angers à Nantes, l'installation ne passe pas inaperçue. Avec son dôme et sa tour verte, le méthaniseur du gaec des Buissons a de quoi susciter la curiosité. Installée en bordure d'autoroute, à Saint-Lambert-la-Potherie près d'Angers, l'unité est une fierté pour Anthony Ménard et ses associés. Mais aussi le fruit de quatre années de travail : « Notre réflexion sur la méthanisation est née à la suite des Terrenales en 2010, explique le jeune éleveur. A l'époque, ce type d'installation était peu courant en France et il nous a fallu deux ans pour trouver un modèle qui soit fonctionnel, écologique et rentable. » Accompagnés par le service AEI de la coopérative avec lequel ils ont signé un contrat « Sentinelles de la Terre[®] », les cinq membres du gaec ont opté pour la solution proposée par Host, leader néerlandais de la fourniture de systèmes bioénergétiques. Baptisée « Microfarm », elle consiste en l'installation d'un micro-méthaniseur qui produit électricité et chaleur en valorisant le lisier de l'exploitation. « L'objectif était d'être autonome et de n'utiliser que nos effluents d'élevage, poursuit Anthony. Ce modèle convient parfaitement à des exploitations d'une centaine de vaches, comme la nôtre. » Un modèle d'autant plus intéressant qu'il ne nécessite pas d'aménagements conséquents. Lancés en mars 2013, les travaux se sont en effet terminés six mois plus tard. Le plus impressionnant, pour Anthony Ménard, restant « l'installation du digesteur arrivé par camion », cette fameuse tour de 12 mètres de haut visible depuis l'autoroute.

Triple valorisation

Depuis un peu plus d'un an, le méthaniseur jouxte donc l'étable des 115 vaches laitières du gaec des Buissons. Dans ce bâtiment moderne, l'aire paillée a laissé place à des logettes matelas couvertes de menues pailles et des racleurs se chargent de nettoyer les couloirs et de récupérer le lisier. « Celui-ci est envoyé dans la préfosse avec les eaux de salle de traite et les refus d'alimentation, décrit Anthony Ménard. L'ensemble est alors mélangé puis envoyé dans le digesteur. » L'opération est automatique et se produit trois fois par jour. « Dans ce digesteur de 135m³, la matière est fermentée pendant une dizaine de jours. L'ensemble est brassé, sans oxygène. En dégradant la matière organique, les bactéries libèrent du biogaz. » Composé de méthane (53 à 58%) et de gaz carbonique, ce biogaz est ensuite envoyé dans le post-digesteur, le dôme, qui doit sa forme au gaz



Grâce à un tableau de bord, Anthony Ménard peut suivre en temps réel le fonctionnement du méthaniseur.



L'exploitation

Gaec des Buissons
Cinq associés : Anthony Ménard (1 UTH), Denis Ménard (1 UTH), Cédric Saumureau (1 UTH), Jean-Yves Ménard (0,5 UTH) et Martine Ménard (0,5 UTH).

Surfaces

- 292 hectares dont :
 - 97 ha de blé
 - 80 ha de maïs
 - 60 ha de prairies
 - 15 ha de colza
 - 15 ha de triticale
 - 15 ha de luzerne
 - 10 ha de mélange lupin / blé

Productions animales

- 115 vaches Holstein
- 130 taurillons
- Deux bâtiments volailles label de 400m²

Dates clés

- **1^{er} mai 1980** : création du gaec composé de Jean-Yves Ménard et de son père Jacques.
- **1^{er} mai 1990** : entrée de Denis Ménard dans le gaec et départ de Jacques.
- **1^{er} mai 1993** : entrée de Martine Ménard.
- **1^{er} janvier 2009** : entrée d'Anthony Ménard et Cédric Saumureau.
- **Mars 2013** : début des travaux de l'unité de méthanisation.
- **Février 2014** : Mise en service du méthaniseur.

qu'il contient. A la sortie, deux possibilités. Soit la matière transformée aboutit à la production de digestat, stocké dans une fosse extérieure avant son épandage sur les terres du gaec, soit le biogaz est envoyé dans un moteur de cogénération de 65kW pour produire de la chaleur et de l'électricité. « Cette électricité est vendue et réinjectée dans le réseau EDF à un tarif de « 17 centimes le kWh » complète Anthony Ménard. Quant à la chaleur produite, elle permet de chauffer quatre maisons et l'eau sanitaire de l'élevage.

De multiples avantages

Pour cette installation, le gaec des Buissons a investi 600 000 € et obtenu l'aide de deux partenaires majeurs. « L'Ademe a financé 218 718 € du projet et le Conseil Régional des Pays de la Loire, 36 202 € », précise Jean-Yves Ménard, père d'Anthony et membre du gaec. Le retour sur investissement est lui prévu sur 7 ans. « C'est court malgré un investissement important, concède

Anthony, mais entre la revente d'électricité et les économies de chauffage, l'objectif devrait être atteint. Nous sommes confiants car le processus fonctionne et nous avons été prudents sur le business plan. » A l'heure actuelle, les premiers bénéfices concernent surtout les conditions de travail, la gestion automatique des effluents d'élevage ayant permis de « gagner du temps ». « Cela nous demande moins de manutention et c'est du temps de paillage en moins. On utilise d'ailleurs beaucoup moins de paille. La menue paille étant plus méthanogène, on est passé de 5,6 kg par vache et par jour, à 1,2 kg de menue paille. » Pour Anthony, c'est autant de temps qu'il peut mettre à profit pour s'occuper des vaches ou pour faire visiter le méthaniseur aux confrères et aux écoles du coin. « C'est une technique qui n'est pas d'une grande complexité. On peut s'imaginer un défi technique important mais ce n'est pas le cas. Le procédé est toujours le même. C'est l'avantage de la petite méthanisation. » Un modèle testé et approuvé.

■ Adeline Le Gal

Jean-Yves, Anthony et Denis Ménard sont installés en gaec à Saint-Lambert-La-Potherie avec Martine Ménard et Cédric Saumureau (absents sur la photo).

UNE VISION DE LA METHANSATION QUI PEUT ETRE COMPLETEE PAR D'AUTRES EXPERIENCES

Une expérience à développer dans nos territoires : celle de **Jean-Marc ONNO** dans le Morbihan.

Il a créé à côté de son méthaniseur une champignonnière et une serre à spiruline (25 emplois !). Un vrai projet de territoire. Seul bémol : l'utilisation de CIVE comme la moutarde ou le tournesol.

Ce n'est plus de la micro-méthanisation puisque le méthaniseur avait une puissance au départ de 110 KW_e. Mais comparé à celui de la Sara à Craon (500 KW_e) ou Oudon-Biogaz (3500 KW_e), ça reste des projets à échelle humaine et très créateurs d'emplois en plus.

https://www.youtube.com/watch?v=tk_t6RHRnIo



https://www.youtube.com/watch?v=tk_t6RHRnIo

Certains d'entre nous avons des enfants en bas âge. D'autres ont de gros risques de perdre leur travail (entraîneur de chevaux, minoterie à proximité, élevage sensible de volailles pour vaccins, élevage tout court, entreprises concernées...).

Au vu du manque de recul et des risques affichés, de la problématique très sérieuse des odeurs et d'une éventuelle perte de patrimoine, le tout géré par l'auto-surveillance, nous ne pouvons que nous opposer à un tel projet. Un projet qui risque de voir des gagnants d'un côté et des perdants de l'autre.

Quelques documents indispensables

La fausse promesse d'une énergie propre

Un documentaire remarquable qui fait l'état des lieux en Allemagne sur la méthanisation.

http://www.dailymotion.com/video/x1014cm_la-fausse-promesse-d-une-energie-propre_news

Biogaz à tous les étages

Un film réalisé en Bretagne et qui met en évidence que la philosophie avec laquelle on conçoit la méthanisation est prépondérante. Démonstration dans les autres pays.

<https://vimeo.com/40146628>

Colloque de juin 2013 à Rennes

Exposé très riche sur la méthanisation, ses avantages, ses inconvénients. Interventions très pertinentes de quelques scientifiques.

http://bretagne.eelv.fr/files/2013/09/Methanisation_IMPR.pdf

Vie près d'un méthaniseur

L'ADTEC, l'association qui s'oppose au méthaniseur Oudon-Biogaz à Craon s'est rendue à Issé (44) où un méthaniseur de 56 000 tonnes est en fonctionnement.

https://www.youtube.com/watch?v=nc_4udc-nqg&feature=youtu.be

Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.

(Sénèque)